

Instructions aux auteurs

(Voir les premiers numéros pour une mise en application de ces indications)

(Merci de vous conformer à ces indications au plus près : la vie d'une revue est fragile, et la remise en forme d'articles risque d'entraîner de forts retards dans la mise en ligne de l'ensemble du numéro concerné !)

Les articles ne doivent pas excéder **7500 mots**. Résumé (200 mots au maximum) et mots clés (5 au maximum) sont en français et en anglais

Le titre est suivi des nom, prénom, qualité, affiliation et adresse professionnelle de l'auteur. Il est indispensable que les auteurs suppriment des articles soumis toute information ultérieure, susceptible de les identifier ou d'identifier leurs institutions de rattachement pour les lecteurs. Le secrétaire de rédaction s'assure de l'anonymation du manuscrit avant de l'envoyer pour évaluation. Toute la correspondance, y compris la notification de la décision du comité de rédaction et les demandes de révisions, est faite par courrier électronique.

Police de caractères :

L'ensemble du texte est à fournir en **Times New Roman**

Le texte normal est en caractère 11

Les citations longues, si elles constituent un paragraphe à part entière, sont en caractère 10

Les notes sont en caractère 9

La bibliographie est en caractère 9

Notes de bas de page :

Attention : L'usage des notes de page doit être limité dans la mesure du possible (10 au maximum pour un article), car générant un assez long travail de codage supplémentaire. En particulier, les références bibliographiques ne sont pas à faire en notes de bas de page (voir les indications sur la bibliographie)

Les sauts de lignes :

- un saut de ligne avant chaque titre ou sous-titre (y compris l'introduction et la conclusion, et la bibliographie)
- pas de saut de ligne après un titre ou sous-titre
- pas de saut de ligne entre les paragraphes
- un saut de ligne avant chaque illustration, et après chaque illustration

Les niveaux de titre :

Il y a 2 niveaux de titre (le 1^{er} en gras et caractère 12, le 2^e en gras et caractère 11)

Illustrations :

Une attention particulière doit être portée aux illustrations, afin d'être en mesure de réaliser un travail éditorial de qualité.

Merci de prendre en compte les contraintes de la revue (publication en ligne et article à télécharger en pdf, ainsi que la publication bilingue).

En vue de la publication en ligne de votre article :

Vous devez fournir une version de votre article, en format word, comportant seulement le texte (y compris le titre et la localisation claire de vos illustrations). Vos illustrations sont à fournir séparément, **en format** .jpg ou .gif (voir plus loin pour plus de détails sur les illustrations).

En vue de la réalisation d'un document pdf à partir de votre article :

Vous devez fournir une 2^e version de votre article, qui intègre toutes les illustrations (et leur légende). Vous avez ainsi la possibilité d'effectuer vous-mêmes vos choix en matière de taille d'illustration, de centrage...

Cette seconde version est à fournir au format word.

Légende des cartes et graphiques en 2 langues

Chaque illustration doit être accompagnée d'un titre et d'une légende, indiquant son auteur, la date... Les titres sont à numéroter (et distinguer selon leur nature : graphique, photographie, carte).

La revue JSSJ prend en charge la traduction de votre texte.

En revanche, merci de réaliser vous-même la traduction de la légende de vos cartes et graphiques : la revue ne peut pas prendre en charge un travail graphique qu'impose la traduction de la légende en format image.

Il vous faut donc nous livrer les documents graphiques en 2 versions (une version française et une version anglaise). Dans certains cas, il suffit de réaliser 2 blocs de légende (dans chaque langue).

Images, son, vidéo

Les images doivent nous parvenir en pièces jointes, séparées du texte. Dans tous les cas, il faut indiquer précisément l'emplacement du document joint dans le texte. La revue accueille avec intérêt des matériaux complémentaires aux articles : en particulier des documents sonores ou des fichiers vidéo. Ces matériaux doivent avoir un lien direct avec l'article. Ils seront évalués avec l'article. Les auteurs ont la responsabilité de la validité scientifique et du bon fonctionnement de ces fichiers. La revue ne peut pas donner de support technique pour la création de ces fichiers complémentaires.

Formats des fichiers image, audio et vidéo

Les fichiers des illustrations sont à joindre à l'article, bien identifiés, de façon à permettre une insertion aisée dans l'article, et dans une qualité suffisante pour permettre l'affichage (la limite théorique est de 64 Mo pour les images, de 150 Mo pour les fichiers son et vidéo)

Image (cartes, graphiques, photographies...) : format .jpg et .gif

Audio : formats .mp3 .aac et .wma (150 Mo maximum, le document sonore peut être constitué de plusieurs éléments, allant chacun jusqu'à 150 Mo)

Vidéo : résolution maximum 640 x 480 pixels, 25 images / seconde, 150 Mo maximum (la vidéo peut être constituée de plusieurs éléments, allant chacun jusqu'à 150 Mo), formats .mov, .mp4 et .avi Tous les fichiers vidéo doivent être créés avec des codecs couramment employés. Le codec utilisé doit être indiqué dans la légende jointe, avec la localisation du fichier dans l'article. Les fichiers vidéo doivent être testés pour lecture avant leur envoi, de préférence sur des ordinateurs autres que ceux utilisés pour leur création, afin de vérifier leur compatibilité.

Références bibliographiques :

Il faut les homogénéiser et y faire référence directement dans le texte (**et non en note**) : les références bibliographiques sont calquées sur le fonctionnement Harvard (ex : (Soja 2009) et référence complète dans la bibliographie, en fin d'article.

En particulier, le nom des auteurs est en PETITES MAJUSCULES.

Bibliographie / références

La bibliographie est à réaliser en fin d'article (et non au fil des notes) : bibliographie de type Harvard, avec appel de référence dans le texte sous la forme : « si l'on suit les hypothèses d'Edward Soja concernant l'émergence du concept de justice spatiale... (Soja, 2010) ».

Allez simplement à la ligne pour chaque auteur, n'appliquez aucun retrait supplémentaire.

Merci d'utiliser pour la bibliographie le style « Normal, texte de l'article » ; et de respecter la mise en forme suivante :

S'il s'agit d'un ouvrage

NOM et prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, éditeur, année.

Exemple :

MITCHELL, Don, *The Right to the City. Social Justice and the Fight for Public Space*, New York: The Guilford Press, 2003.

S'il s'agit d'un article de revue :

NOM et prénom de l'auteur, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, année.

Exemple :

SWYNGEDOUW Erik, HEYNEN Nikolas C., "Urban political ecology, justice and the politics of scale", *Antipode*, Vol. 35, n°5, 898-918, 2003.

S'il s'agit d'un article dans un ouvrage:

NOM et prénom de l'auteur, « Titre de l'article », dans *Titre de l'ouvrage*, Nom et prénom du directeur / éditeur scientifique de l'ouvrage, Édition, année.

Exemple :

MARCUSE, Peter, VAN KEMPEN Ronald, "A New Spatial Order?", in *Globalizing Cities: A New Spatial Order?*, edited by Peter Marcuse and Ronald van Kempfen, 249-275. Oxford: Blackwell Publishing, 2000.

Citations et droit d'auteur

Les auteurs doivent obtenir l'autorisation de reproduction pour les catégories suivantes :

- Toutes les cartes, les diagrammes, les figures et les photographies reproduits. (Si vous êtes vous-mêmes auteur des documents joints, merci de l'indiquer clairement dans la légende du document.)
- Les citations continues excédant 250 mots ou les passages isolés d'un même ouvrage, totalisant plus de 400 mots.

Dans ces cas, veuillez fournir toutes les informations concernant les travaux cités, y compris l'auteur, la date de publication, l'éditeur et les références de pages. Le droit d'auteur dans l'UE s'étend à 70 ans après la mort de l'auteur ou 70 ans après la publication d'une édition savante.